

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

Le conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra au Centre intergénérationnel secteur Sacré-Cœur-de-Marie le 1^{er} octobre 2025, étudiera la demande de dérogation mineure suivante :

100, chemin des Cerfs (lot 5 448 132 du cadastre du Québec)

Demande de dérogation mineure pour autoriser ce qui suit :

- Un coefficient d'emprise au sol de 8.76 %, représentant une superficie d'implantation de 98.78 mètres carrés sur un lot d'une superficie de 1126.9 mètres carrés, pour la construction d'un garage détaché alors que le tableau 471 de l'article 829 du Règlement d'urbanisme numéro 299-24 prescrit un coefficient d'emprise au sol maximal de 7 % représentant 78.8 mètres carrés dans un milieu de vie « M4.2 – Villégiature résidentielle ».
- Une superficie de 98.78 mètres carrés pour un garage accessoire à un bâtiment principal de 47.25 mètres carrés alors que le tableau 471 de l'article 829 du Règlement d'urbanisme numéro 299-24 prescrit que la superficie d'un garage détaché ne peut être supérieure à la superficie du bâtiment principal auquel il est accessoire dans un milieu de vie « M4.2 – Villégiature résidentielle ».
- Un coefficient d'emprise au sol total de 15.56 % des bâtiments principal et accessoires alors que le tableau 255 de l'article 517 prescrit un coefficient d'emprise au sol maximal de 15% pour un terrain 1 999 mètres carrés et moins dans un milieu de vie « M4.2 – Villégiature résidentielle ».

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure lors de cette séance du conseil. Également, toute personne intéressée qui désire se faire entendre concernant cette dérogation peut, exceptionnellement, transmettre ses questions ou observations au conseil municipal avant le 30 septembre 2025, 12 h par les moyens suivants :

par courriel :
dq@adstock.ca

par courrier :
À l'attention de M. Jérôme Grondin
35, rue Principale Ouest
Adstock (QC)
G0N 1S0

Donné à Adstock, ce 15 septembre 2025.

Le directeur général,

(Signé)

Jérôme Grondin